



Centre de Prévention
des Violences Conjugales
et Familiales

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

Siège Social : Rue des Colonies, 11 à 1000 Bruxelles – Tél. 02/539.27.44

Déduction fiscale pour tout don à partir de 40€ par an

BNP Paribas Fortis : BE83 0010 5271 3415





UNE ANNÉE SANS APPELS À PROJETS.

UNE ANNÉE SANS GOUVERNEMENT À BRUXELLES.

2025 marque l'entrée dans une période de récession. Notre centre va devoir être encore plus attentif à son équilibre financier et veiller à maintenir l'emploi.

POUR NOS BÉNÉFICIAIRES À LA CROISÉE DE PLUSIEURS DISCRIMINATIONS ET VULNÉRABILITÉS, 2025 MARQUE L'ENTRÉE DANS UNE PÉRIODE DE RÉGRESSION.

L'accès à la santé, l'accès au logement, l'accès à la solidarité, devient encore et encore plus difficile.

BREF, 2025 ANNÉE 0 POUR UN MEILLEUR RECUL DE TOUS LES DROITS SOCIAUX EN GÉNÉRAL ET EN PARTICULIER CEUX DES FEMMES D'ICI ET D'AILLEURS...

AXES STRATÉGIQUES

Le rapport d'activités souligne les actions réalisées autour de quatre axes stratégiques :

01

Institutions politiques

Renforcer l'influence de l'organisation pour accroître l'adhésion à sa cause et améliorer ses moyens d'action.

02

Société

Développer une expertise reconnue pour lutter contre les comportements sexistes et les violences basées sur le genre, notamment à travers la formation et l'éducation permanente.

03

Bénéficiaires

Adopter une approche empathique visant l'autonomisation des bénéficiaires, notamment via l'accompagnement juridique et les maisons d'accueil.

04

Centre

Optimiser le fonctionnement interne et garantir le bien-être des travailleurs grâce à des outils de communication, des formations et des initiatives du SIPP (Service Interne de Prévention et de Protection au travail).

L'ASBL : CÔTÉ INSTITUTIONNEL

MISSIONS ET VALEURS

Le CPVCF est un lieu d'accueil où les personnes victimes de violences conjugales et familiales trouvent une **aide administrative, psychologique, sociale, juridique**, ainsi qu'une **sécurité physique et psychique**.

Le Centre défend des valeurs fondamentales telles que la dignité, l'estime de soi et l'autonomie des victimes, en plaçant la justice au cœur de la lutte contre la violence. Dans chacune de nos interventions, la parole de la victime est toujours respectée et jamais remise en question.

Notre fonctionnement repose sur une collaboration étroite, mettant en avant les compétences de chaque membre de l'équipe et encourageant la formation continue.

LES MÉTHODES

L'accompagnement repose sur une **équipe pluridisciplinaire** adoptant une approche globale pour mieux appréhender la complexité des violences conjugales et familiales. Cette collaboration permet une vue d'ensemble et un suivi adapté à chaque situation.

Les situations familiales sont analysées selon une grille de lecture commune, basée sur le **Processus de Domination Conjugale (PDC)**.

LES AGRÉMENTS ET SUBVENTIONS

Le Centre de Prévention des Violences Conjugales et Familiales est agréé et subsidié par :

- La **Commission Communautaire Française** (COCOF) et l'**ONE** pour son service d'hébergement
- La **Fédération Wallonie-Bruxelles** (FWB) pour son service d'aide aux justiciables et l'Education Permanente
- **Safe.brussels** : Soutien notre service ambulatoire
- Les **aides à l'emploi** provenant de : Actiris (ACS, CPE) Fonds Maribel Fonds pour l'embauche compensatoire (BEC)
- **Equal.brussels** : Soutien le projet Femmes Expertes de Vécu
- La **Fondation du Roi Baudouin** soutien les projets réalisés avec les enfants hébergés dans nos maison d'accueil.

LES DONATEUR.ICES

Nous remercions particulièrement les généreux.ses donateur.trice.s qui par leurs soutiens financier et matériel ont contribué au succès de nos activités.

Au vu de la conjoncture actuelle, votre soutien est doublement réconfortant. Il nous permet de concrétiser nos objectifs tout en apportant une meilleure qualité de vie à nos hébergé.e.s adultes et enfants qui peuvent ainsi profiter d'activités diverses tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de nos structures.

Le personnel, la Direction et les hébergé.e.s de nos maisons s'associent pour remercier :

Agoria, Editions Dupuis, McKenzie, Ravensburger, Ups, Woodee, Time to Help, Levis, Opération papa Noël, Befac, Infrabel, Ikea, les collectifs divers, cinéma Palace, le théâtre National sans oublier les nombreuses personnes privées qui nous ont aidés en dons, en matériels et en services.

WWW.CPVCF.ORG

Le nouveau site web du CPVCF a été officiellement lancé le 11 mai 2025.

Ce travail, entamé en 2023, a mobilisé l'ensemble des équipes du CPVCF, tant pour l'ajustement des contenus que pour la vérification de leur clarté et de leur accessibilité. Une attention particulière a été portée à ce que chaque public, personnes victimes, proches, professionnel-le-s, puisse s'y retrouver facilement.

Le site actuel place les victimes au centre, tout en proposant une navigation plus intuitive, des contenus plus accessibles et une présentation plus dynamique, en cohérence avec les missions et les valeurs du CPVCF.



LUTTER CONTRE LES VIOLENCES DE GENRES AU NIVEAU DES INSTANCES POLITIQUES

Le CPVCF, fort de plus de 45 ans d'expérience, met son expertise au service des instances fédérales, communautaires et régionales, tout en s'impliquant activement dans le secteur du sans-abrisme, notamment à travers ses deux maisons d'accueil.

AU NIVEAU FÉDÉRAL:

LA PLATEFORME NATIONALE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Le CPVCF est membre de la Plateforme Nationale de la Société Civile, mise en place dans le cadre du Plan d'Action National 2021-2025, issu du Traité d'Istanbul.

En tant que membre, le CPVCF met son expertise à disposition pour nourrir le travail de la plateforme, fait le lien avec des associations non-membres, contribue à la rédaction des avis pour lesquels la plateforme est mandatée et assiste aux groupes de travail initiés par le GID.

Suite aux dernières élections, la rencontre avec le GID n'a abouti à aucun résultat en vue d'une collaboration effective.

AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE ET RÉGIONAL :

LA TASK FORCE VIOLENCES CONJUGALES

Le CPVCF est membre de la Task Force Violences Conjugales. Essentielle pour favoriser les échanges entre administrations, cabinets ministériels et associations, elle assure :

- Suivre l'évolution de la situation sur le terrain (lignes d'écoute, chats, hébergements, maisons d'accueil).

- Le recensement des actions locales, tant communales que régionales que provinciales. .

- Être le relais de certains points vers la Conférence Interministérielle Droits des femmes et vers certains Ministères spécifiques, tant fédéraux ou communautaires que régionaux.

APPROCHE INTERSECTORIELLE EN MATIÈRE DE VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Depuis 2018, le CPVCF participe au groupe de travail "Approche intersectorielle en matière de violences intrafamiliales". Convaincu de l'importance d'une collaboration entre les différents intervenant-e-s afin de garantir la sécurité des victimes, avec ou sans enfant(s).

Après la signature d'une Déclaration d'Intention en 2019, le groupe a élaboré un Protocole de concertation de cas (article 458ter du Code pénal), définissant les conditions, rôles et outils d'intervention pour les situations complexes de violences conjugales impliquant des mineur-e-s et connues du Parquet de Bruxelles.

Finalisé et signé par l'ensemble des partenaires en 2025, ce protocole permet le lancement d'une phase test, à laquelle le Centre participe activement. Aucun cas n'a toutefois encore été traité dans ce cadre en 2025.

AU NIVEAU DU SECTEUR SANS-ABRI

L'AMA

La Fédération des maisons d'accueil et des services d'aide aux sans-abri regroupe la majorité des maisons d'accueil de Bruxelles et de Wallonie dont le CPVCF. L'AMA défends leurs intérêts auprès des autorités subsidiaires et des instances qui œuvrent dans l'accueil et l'accompagnement des plus démunis.e.s. Elle sensibilise aussi sur la problématique des sans-abri et les activités des maisons d'accueil, et établit des ponts entre les différents services.

PLAIDOYER POUR UNE POLITIQUE INTÉGRÉE:

LA COLLECTIVE

Solidarité Femmes, le CVFE et le CPVCF ont travaillé sur un **plaidoyer commun pour une politique intégrée de protection des victimes de violences conjugales et intrafamiliales** autour de trois enjeux : les discriminations institutionnelles envers les femmes victimes de violences conjugales en parcours migratoire, le non-respect des principes de protection lors des séparations en contexte de violences, et l'usage infondé du concept d'aliénation parentale.

En 2025, après une table ronde organisée à l'occasion du 25 novembre 2024, la Collective a finalisé et diffusé le plaidoyer auprès des administrations impliquées dans l'élaboration des plans d'action aux différents niveaux de pouvoir, ainsi que dans le cadre des consultations de la société civile pour la rédaction de ces plans et pour le GREVIO.

Enfin, dans le contexte de l'installation de nouveaux gouvernements, nous avons engagé un travail de mise en relation et de sensibilisation afin d'établir un dialogue constructif autour des recommandations formulées.

L'EXPERTISE COMME OUTIL POUR COMBATTRE LE SEXISME ET LES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE

L'EDUCATION PERMANENTE (EP)

Les ateliers d'EP mettent en place différents espaces d'expression, de discussion afin de permettre aux femmes dans une situation de domination de développer leur pouvoir d'agir, tant au niveau individuel que collectif. Ces espaces d'expressions et d'action leur permettent également de participer à la vie sociale, culturelle, politique et économique, de comprendre leur réalité sociale et de s'engager pour une société égalitaire libre de violences. Ils se déclinent autour de 3 axes:

Violences entre (ex) partenaires intimes et violences basées sur le genre

En 2025, les « **Femmes expertes de leur vécu** » ont continué leur action de sensibilisation auprès de la police, du secteur de la santé, du grand public et d'organisations partenaires. Notamment:

- Une sensibilisation du grand public, en collaboration avec **Soralia** et la **Ville de Bruxelles**, lors de l'événement « **Sortir de l'enfermement et de la violence** ».
- Une intervention à la Ligue des droits humains asbl, qui a donné lieu à la publication de l'article « **Après les coups, se relever pour défendre la vérité** », diffusé lors de la présentation « Le procès fictif », dans le cadre du Festival des Libertés.

Exclusion socio-économique et culturelle

En 2025, les projets phares ont été:

- Le Projet "L'intime et politique", avec deux médiations culturelles avec le **théâtre du Rideau** et le **théâtre Varia** autour des spectacles "**Un jour j'irai et ce sera bien**" et "**Plonger**".
- Le projet "Liberté sous crédit" sur les violences économiques, en collaboration avec **Financité asbl** et le **CVFE**.
- L'aboutissement du projet "**Justice surréaliste**" sur les violences à la Justice, en partenariat avec Article 27 Bruxelles et en collaboration avec Scripta Linea AISBL.

Accès aux droits de maintien de séjour et discriminations intersectionnelles

En décembre, les Femmes Expertes de vécu ont participé à la rencontre consacrée aux violences de genre faites aux femmes sans papiers ou en séjour précaire, organisée par le **CIRE** au **Théâtre Marni**.

LES FORMATIONS DES PROFESSIONNELS

Détection, Prise en charge et Orientation des violences conjugales et sexuelles

En 2018, la Fédération laïque des centres de planning familial (FLCPF) a convié le CPVCF pour participer à un projet pour améliorer la Détection des violences conjugales et sexuelles, la Prise en charge et l'Orientation des victimes - PDO.

L'objectif final est de coproduire des outils à destination des associations et services de première ligne actifs à Bruxelles et en Wallonie. Depuis chaque année, la cellule formation est active dans ce projet.

Le Pôle de ressources spécialisées en violences conjugales et intrafamiliales

Depuis 2023, le Pôle de ressources spécialisées en violences conjugales et intrafamiliales a été constitué en association. Le CVFE, Solidarité Femmes, Praxis et le CPVCF en sont les membres fondateurs. Le Pôle porte trois projets majeurs : **la ligne d'écoute Violences Conjugales, les formations PDC et DIVICO.**

LES PROJETS PRÉVENTION AUX VIOLENCES ENTRE PARTENAIRES INTIMES

Centre de Prévention de Ganshoren

Lancé en 2021 par le Centre de Prévention de Ganshoren et le CPVCF, ce programme vise à sensibiliser les adolescents aux rapports de force genrés, souvent présents dès l'enfance et pouvant favoriser des violences dans les relations amoureuses.

L'animation, mêlant témoignages et interactions, aide les jeunes à comprendre l'impact de ces dynamiques et l'importance du soutien aux victimes.

Depuis 2023, le programme a touché 775 élèves à travers des interventions en classes secondaires.

En 2024/2025, nous avons déjà rencontré 8 classes d'une moyenne de 25 élèves. Soit, pas moins de 775 élèves à ce jour.

Projet CRUSH

Pour des relations amoureuses saines et égalitaires chez les jeunes

Le projet CRUSH, mené par le CPVCF, SOLFEM et le CVFE, vise à **prévenir les violences dans les relations amoureuses et les discours masculinistes chez les jeunes** en travaillant durant une « saison » (année scolaire) avec des organismes de jeunesse et d'aide à la jeunesse pour former leurs équipes et animer leurs jeunes dans une démarche émancipatrice.

En 2025, la saison 3 du projet s'est réorganisée autour de trois axes :

-**La formation des professionnel·les** (avec deux modules et une conférence de Francis Dupuis-Déri sur les discours masculinistes chez les jeunes)

-**L'animation et la création de supports de sensibilisation par et pour les jeunes** (finalisation du jeu CRUSH et création d'un podcast en partenariat avec la Maison des Jeunes Antichambre et Scan-R)

-**Le renforcement de notre expertise, l'identification d'expertises internationales et le partage de ces ressources** : des membres de l'équipe ont eu l'occasion de se rendre en France et au Canada afin de rencontrer des partenaires. Ces collaborations nourriront notamment un **colloque international le 17 mars 2026**.

ACTION DE TERRAIN AUPRÈS DES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES

LE SERVICE D'AIDE AUX JUSTICIABLES

Le service ambulatoire est spécialisé dans **l'accueil, l'écoute, le soutien, l'information et l'orientation** des personnes touchées par les violences conjugales et intrafamiliales. L'accompagnement se fait en individuel ou en groupe de parole. Une permanence est assurée pour les victimes de violences conjugales en parcours de migration.

La permanence téléphonique

La permanence téléphonique offre:

Un accueil et **écoute** active

Des **conseils juridiques, sociaux et de protection**.

Une orientation vers un suivi psychosocial ou un service adapté si nécessaire.

Un accueil sur rendez-vous

Après un premier contact téléphonique, les personnes sont reçues en rendez-vous confidentiel, gratuit et individualisé pour un éventuel suivi psychosocial.

L'aide et l'accompagnement psychologique

Le CPVCF propose un accompagnement psychologique sécurisé, aidant les victimes à comprendre les violences subies, briser l'emprise et reconstruire leur autonomie.

L'aide et l'accompagnement social

Le service ambulatoire offre un accompagnement:

Administratif : Information sur les titres de séjour et demandes de logement social ou de transit.

Financier : Orientation vers le CPAS (RIS), l'ONEM (allocations de chômage) et la mutuelle (incapacité de travail).

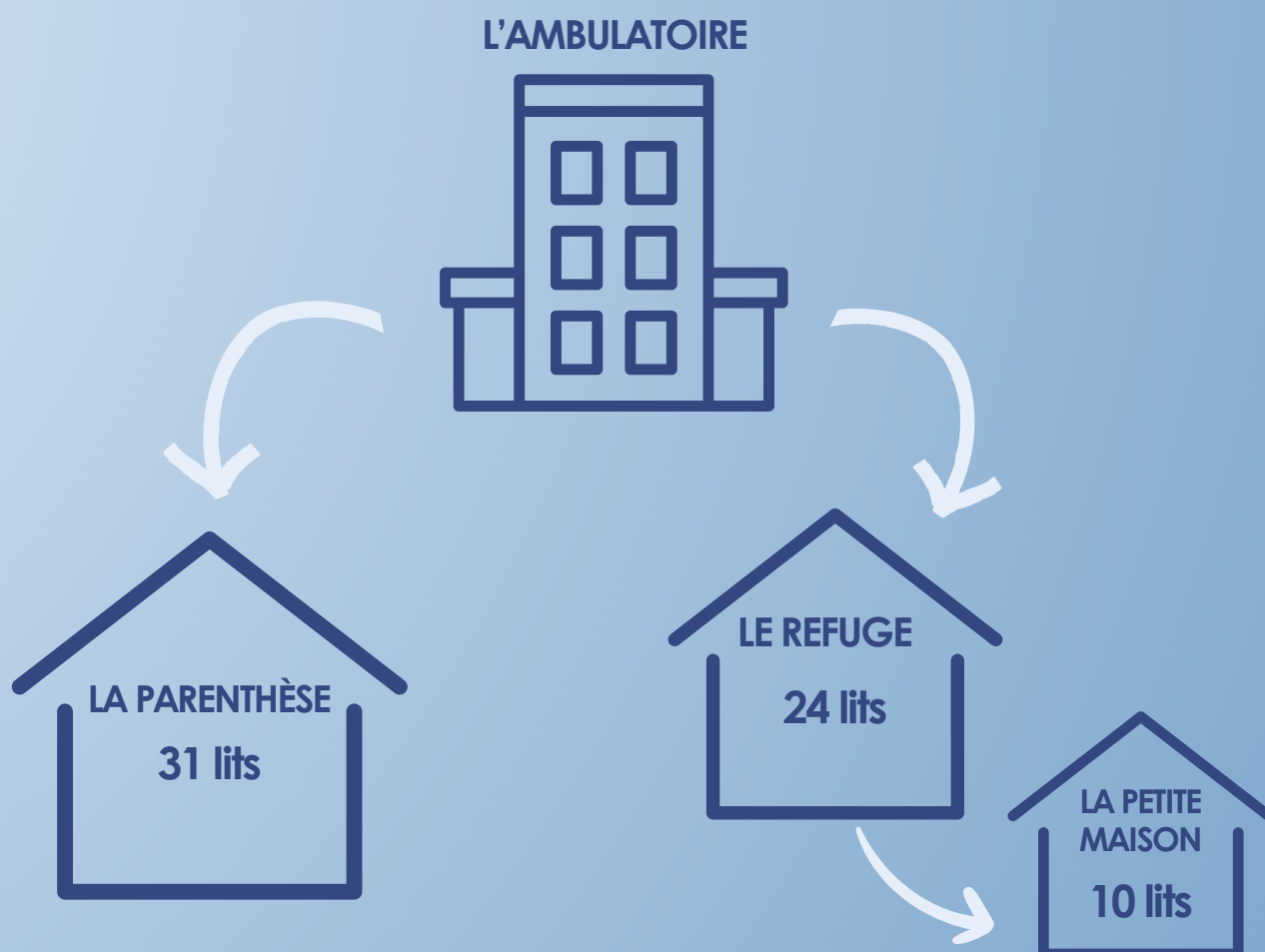
Juridique : Accompagnement dans la préparation de plaintes, les démarches de séparation, divorce et garde d'enfants.

Il travaille en réseau en collaborant avec d'autres partenaires spécialisés.

Le groupe de parole

Le CPVCF propose un groupe de parole pour victimes animé par un psychologue et une pair-aidante.

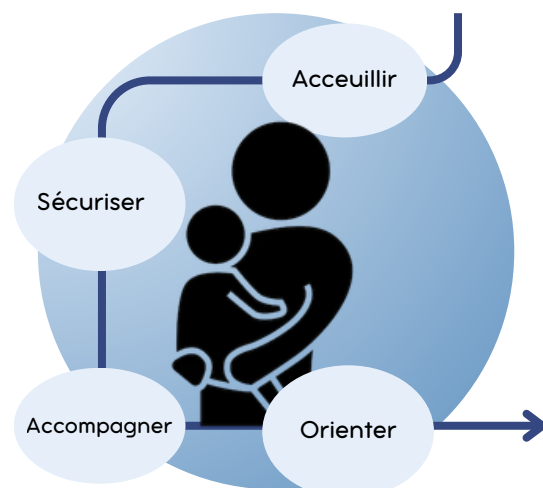
PROJETS COLLECTIFS ET ACTIVITÉS PONCTUELLES DES MAISONS D'ACCUEIL



Le CPVCF a trois maisons d'accueil à adresse confidentielle sous liste d'attente pour femmes et enfants sans limite d'âge.

Elles sont reconnues par la COCOF pour la mission spécifique de soutien aux victimes de violences conjugales et intrafamiliales.

Les équipes travaillent sous le mandat : "Accueillir - Sécuriser - Accompagner - Orienter".



EN 2025...

48

FEMMES HÉBERGÉES EN MAISON D'ACCEUIL

83

ENFANTS HÉBERGÉ.E.S EN MAISON D'ACCEUIL

16

FAMILLES ENCORE HÉBERGÉES

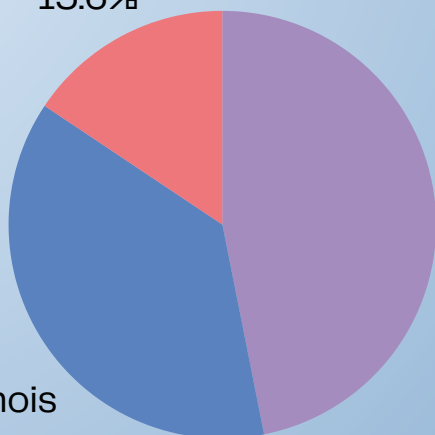
32

DÉPARTS

TOTAL MOIS HÉBERGEMENT PAR FAMILLE



Plus de 12 mois
15.6%



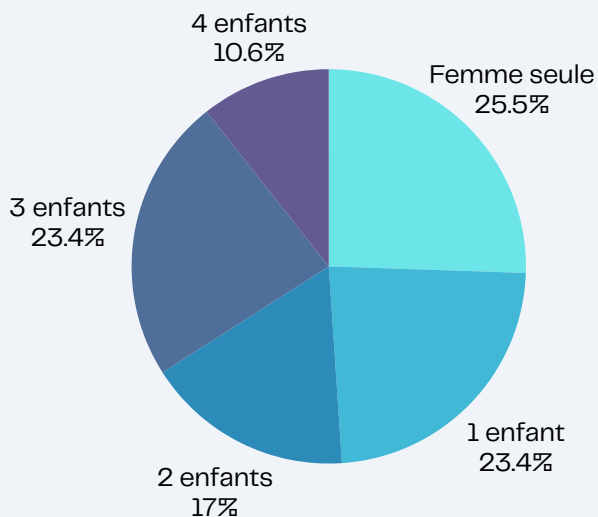
De 1 jour à 6 mois
46.9%

6

MOIS EN MOYENNE

De 6 à 12 mois
37.5%

COMPOSITION FAMILIALE DES HÉBERGÉ.E.S:

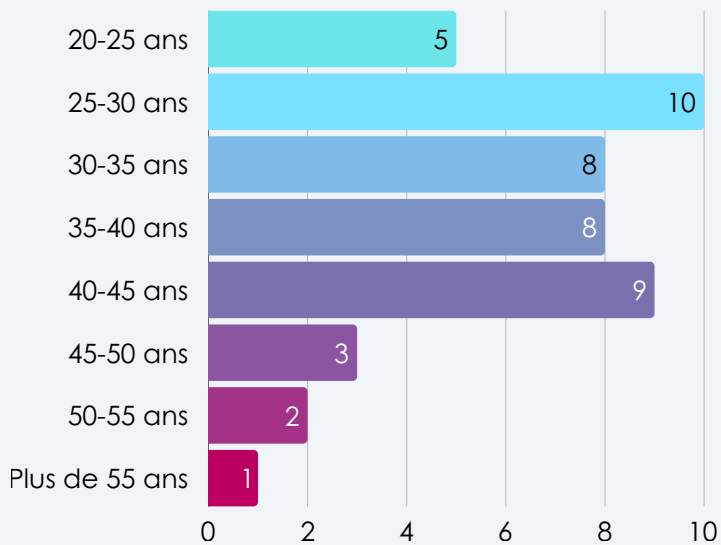


● 1er séjour

● 2emme séjour



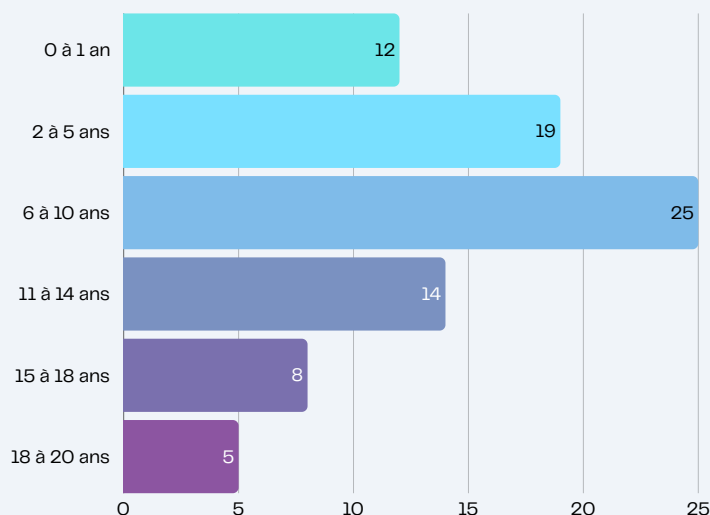
AGE DES CHEFFES DE FAMILLE



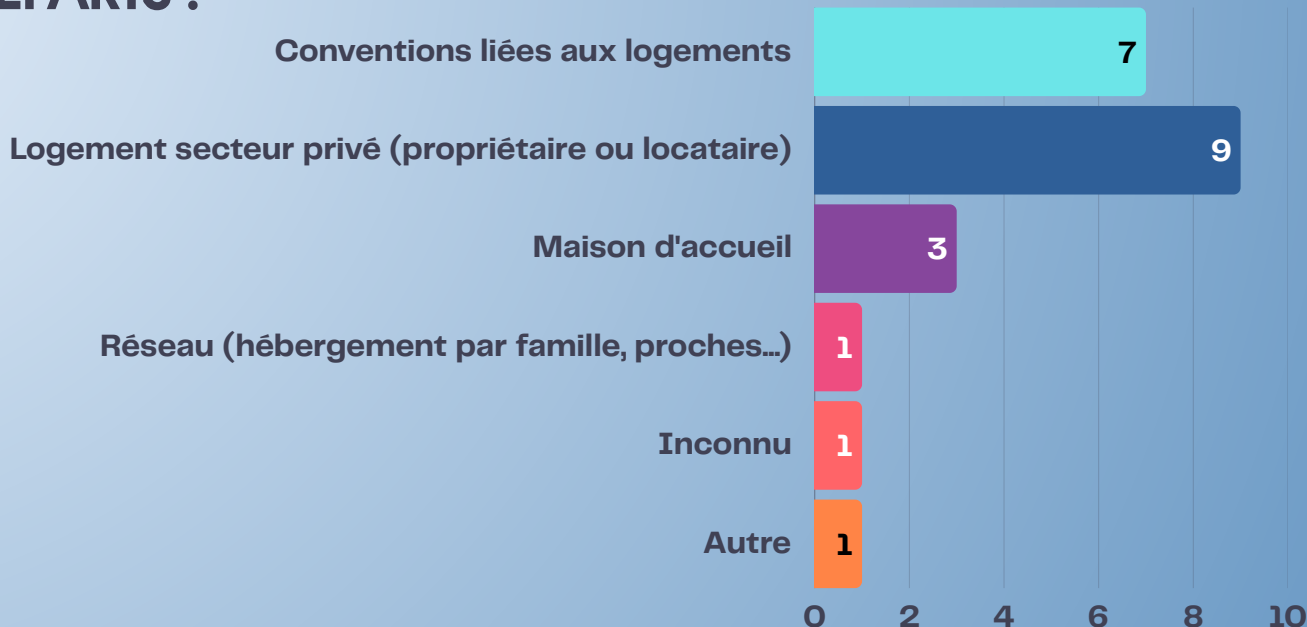
36
ANS EN MOYENNE

AGE DES ENFANTS ACCOMPAGNANTS

7
ANS EN MOYENNE



DÉPARTS :



L'ÉQUIPE ADULTES :

L'équipe adultes soutient les femmes pendant et après leur hébergement, en les aidant à retrouver confiance en elles, à mieux comprendre leurs besoins et à faire des choix éclairés (séparation, retour au domicile, formation, logement...). Chaque femme bénéficie d'un.e référent.e qui collabore avec une équipe pluridisciplinaire et un réseau de partenaires. L'écoute est au cœur du suivi des personnes hébergées : elles bénéficient d'un soutien psychosocial et juridique, ainsi qu'un accompagnement dans les démarches administratives et budgétaires.

LE POST-HÉBERGEMENT

L'équipe propose un suivi post-hébergement pour permettre une continuité du travail effectué en maison d'accueil soit un soutien psychosocial, administratif, juridique et économique. Ce suivi est fixé à 3 mois renouvelables deux fois à la suite d'une évaluation avec une durée maximale de 9 mois.

L'ÉQUIPE EDUCATIVE :

L'équipe éducative accompagne les enfants et adolescents hébergés dans leur reconstruction, en collaboration avec leur mère, en les reconnaissant comme victimes à part entière. Cet accompagnement repose sur cinq piliers : sécurité, observation, lien mère-enfant, estime de soi et gestion des émotions. Pour soutenir les familles dans un cadre bienveillant, les éducateurs proposent divers ateliers, activités et un suivi parental favorisant leur réadaptation.

L'ÉQUIPE INTENDANCE

L'équipe intendance veille à la maintenance des maisons d'accueil et au bien-être des hébergées. Elle favorise la convivialité en organisant un repas collectif hebdomadaire et des événements festifs; et assure la collecte et distribution des dons matériels. En plus de ces tâches, elle joue un rôle social et de soutien, en étant à l'écoute des femmes et en appuyant les autres équipes (accompagnements, garde d'enfants, sorties).

LES CONVENTIONS DE COLLABORATION LIÉE AUX LOGEMENTS

LES SISP:

Comme le prévoit la législation des sociétés immobilières de service public, des conventions annuelles de collaboration entre les SISP et les maisons d'accueil permettent les dérogations Article 36. Pour l'année 2025, le Centre de Prévention des Violences Conjugales et Familiales a signé 3 conventions :

Nom de l'organisme	Nombre de logements
Comensia	2
Foyer du Sud	6
Foyer Schaerbeekois	1

LE FONDS DU LOGEMENT :

Suite à la prolongation de la convention qui nous lie au Fonds du Logement, nous avons proposé à deux familles d'intégrer en priorité des logements du Fonds. Les logements ainsi obtenus permettent aux familles de se stabiliser sur du long terme.

L' AIS BAITA

En 2025, la collaboration entre le CPVCF et BAITA s'est poursuivie avec le système de bail de trois ans pour les femmes et familles, leur offrant stabilité et temps pour se reconstruire. Un accompagnement est proposé aux familles qui en font la demande.

LOGEMENT COMMUNAL D'IXELLES

Dans le cadre convention de collaboration avec la commune d'Ixelles nous avons introduit une demande de logement pour une famille.

CONVENTIONS LIÉES AU BIEN-ÊTRE DES BÉNÉFICIAIRES DE NOS MAISONS D'ACCUEIL

L'Asbl DANA: massage-relaxation

L'équipe de masseurs de Dana vient régulièrement dans les deux maisons d'accueil pour proposer des séances de relaxation et de massage aussi bien pour les enfants que pour les femmes.

En 2025, 70 séances de massage ont eu lieu dans nos trois localisations.

Les réseaux extérieurs liés aux suivis des familles

Les maisons d'accueil du CPVCF collaborent avec divers acteurs de terrain pour assurer le suivi des familles. Elles travaillent notamment avec une consultation ONE proche de la maison d'accueil, un réseau de crèches bruxelloises et les CPMS des écoles fréquentées par les enfants hébergés.

LE SOUTIEN AUX ÉQUIPES

Actions du SIPP pour 2025

Registre des faits indésirables :

Création d'un registre en ligne via QR code pour mieux signaler et analyser les incidents (agressions, blessures, harcèlement, etc.).

Sécurité et prévention :

- Formation et recyclage des 7 secouristes répartis sur 3 sites.
- Exercices incendie annuels avec fiches d'instructions en maison d'accueil.

Brochure d'onboarding et boîte à outil

- Document reprenant procédure et consignes de sécurités par lieux de travail
- .



Centre de Prévention
des Violences Conjugales
et Familiales

